

Carnet de bord

Les carnets de bord, présents dans tous les véhicules, se décomposent en trois parties :

- la fiche d'identité du véhicule ;
- le suivi des déplacements ;
- le suivi des consommations et dépenses de carburant.

1- FICHE D'IDENTITE DU VEHICULE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

[Nom de l'administration]

N° du carnet de bord :

N° d'immatriculation :

Catégorie de véhicule :

Marque et type :

AFFECTATIONS SUCCESSIVES		
Dates	Service	Visa du Chef de service
Date de 1^{ère} mise en service		

2- SUIVI DES DEPLACEMENTS

Nom et affectation du conducteur	Noms et affectations des personnes transportées	DESTINATION DATE ET HEURE DES DEPLACEMENTS		RELEVÉ DU COMPTEUR KILOMETRIQUE	
		Départ	Arrivée	Départ	Arrivée

3- SUIVI DES CONSOMMATIONS ET DES DEPENSES DE CARBURANT

Date	Kilométrage lors de la prise de carburant	Volume et montant de carburant	Adresse de la station	Nom et affectation du conducteur	Signature du conducteur